

Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal Ordinaire

Du 20 juillet 2026 – Salle du Conseil Municipal

Nombre de membres

Membres élus : 15

Date de Convocation : 13/07/2026

En fonction : 15

Transmise par mail le : 13/07/2026

Présents : 13

Qui ont pris part aux délibérations : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt juillet, les membres du Conseil Municipal de la commune de Mailly-Le-Château, sous la présidence de madame Géraldine MICAUD, Maire, se sont réunis à 18h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par La Maire le 13 juillet 2026 conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Mme Nicole BOUDIN, M Jean-Michel GODEFROY, Mme Valérie VANZELE, adjoints ; M Pierre JEANNIN, Mme Patricia FERNANDES, M Philippe BEZ, Mme Laurence DIRAT, M Grégoire PICHONNEAU, Mme Laurence DA SILVA, Mme Emmanuelle BOUDIN, M Maxime LETANG, Mme Sarah LAVIGNE, conseillers municipaux.

Membre absent : /

Membres absents excusés : M Christophe CONRAD avec pouvoir à Mme Géraldine MICAUD, M Christophe DARTOIS avec pouvoir à Mme Laurence DA SILVA.

Secrétaire de séance : M Maxime LETANG.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 05 JUIN 2026 :

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL AU SEIN DU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS POMPIERS : 2026/044

Madame La maire informe l'assemblée que Le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers est une instance qui doit être installée, conformément à l'arrêté du 15 juillet 2022 portant organisation des comités communaux et intercommunaux des sapeurs-pompiers volontaires. Le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires institué auprès de la commune est consulté sur toutes les questions d'ordre général relatives aux sapeurs-pompiers volontaires du corps communal notamment sur la politique de leur engagement, de leur avancement et de leur fidélisation au sein de ce corps.

L'arrêté du 15 juillet 2022 maintient le principe du comité consultatif mais modernise son fonctionnement. Le comité :

- est consulté sur les questions générales concernant les sapeurs-pompiers volontaires, notamment la politique d'engagement, l'avancement et la fidélisation ;
- donne un avis sur les engagements des sapeurs-pompiers volontaires ;
- est obligatoirement consulté sur le règlement intérieur du service local d'incendie et de secours ;
- est informé des recours contre les refus d'engagement ou de renouvellement d'engagement.

Le texte précise également :

- la composition du comité ;
- les modalités d'élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires ;
- la durée du mandat (six ans) ;
- les règles de fonctionnement et de secrétariat ;

Le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires est présidé par le maire de la commune et comprend un nombre égal de représentants de la commune et de représentants élus des sapeurs-pompiers volontaires du corps communal.

Sachant que 3 grades sont représentés dans notre CPI+ 1 suppléants pour les sapeurs, Le Conseil Municipal doit désigner 3 conseillers municipaux titulaires et un conseiller municipal suppléant, non membres du CPI.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés

DESIGNE en qualité de Titulaires : Mme Emmanuelle BOUDIN, Mme Laurence DA SILVA, Monsieur Christophe CONRAD , en qualité de suppléant : Monsieur Jean-Michel GODEFROY.

Remarques, Interventions, observations :

Néant.

EN QUESTIONS DIVERSES ONT ETE EVOQUES LES SUJETS SUIVANTS :

A venir dans le prochain conseil municipal, les désignations suivantes :

REFERENT DEONTOLOGUE des élus en partenariat avec la communauté de communes.

RESPONSABLE VICTIME : principal interlocuteur des forces de l'ordre en cas de violences intrafamiliales.

CAMPING MUNICIPAL LE PRE DU ROI : ENEDIS souhaite l'implantation d'un poste de transformation par le SDEY.

A noter pour la saison 2026 : la présence d'une bonne équipe de régisseuses.

MAINTENANCE INFORMATIQUE : à la suite du rachat de la société LAYER par la société KOESIO, de nouveaux contrats vont être mis en place avec un impact financier à considérer.

SECTION CYNOPHILIE : présentation aux élus de leurs différentes demandes (clôture, réfection toiture, électricité...)

OUVERTURE DU SECRETIARIAT DE LA MAIRIE PENDANT LA PERIODE ESTIVALE : des permanences seront assurées les lundis 10/08/2026 de 15h à 18h00

17/08/2026 de 14h30 à 17h00

24/08/2026 de 14h30 à 17h00

les mardis 18/08/2026 de 14h30 à 17h00

25/08/2026 de 14h30 à 17h00

Les jeudis 20/08/2026 de 14h30 à 17h00

27/08/2026 de 14h30 à 17h00

REMERCIEMENTS : Madame la Maire tient à saluer l'engagement et l'investissement de l'ensemble des élus ainsi que des correspondants Défense (CORDEF) dans l'organisation de la cérémonie d'hommage au brigadier Pierre, qui s'est déroulée le dimanche 19 juillet 2026. Une très belle cérémonie en présence de M LEBON de l'amicale du Maquis Camille, de Mme CHAMPION MOREAU de l'amicale du Maquis du Loup et du Lieutenant-colonel GHERBI !

TOUR DE TABLE :

Laurence DIRAT indique avoir eu un contact téléphonique avec la direction de la société de transport CACHAT afin de signaler la conduite inadaptée de leurs chauffeurs dans la commune. Les effets ayant été de courte durée, un courrier sera adressé à la société.

Philippe BEZ revient sur les actions devant être mises en œuvre à court terme : installation de bancs, changement des radiateurs dans la salle du Conseil Municipal, point budgétaire. Il indique avoir participé à la Commission des finances de la Communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs. À cette occasion, il a été précisé que le fonds de concours serait reconduit pour la durée du mandat. En revanche, l'enveloppe financière qui y sera consacrée devrait être revue à la baisse.

Pierre JEANNIN ; Grégoire PICHONNEAU, Maxime LETANG soulignent les émotions ressenties lors de la cérémonie commémorative en l'honneur du brigadier Pierre et félicitent les enfants présents pour leur implication. Bravo !

Valérie VANZELE revient sur :

- les manifestations passées (Voix de villages) ou annulées en raison de la vigilance rouge canicule (après-midi jeux 14 juillet à l'Espace Nature du beauvais).

- les commissions communautaires auxquelles elle a participé :

- Petite Enfance et Jeunesse : deux groupes de travail ont été créés : périscolaire et logistique. Madame VANZELE participera au premier groupe « périscolaire »
- Tourisme : réouverture très prochainement du bureau d'informations touristiques de cravant. Il s'agit aussi d'un bureau flottant qui se déplacera pour accompagner les communes dans leurs manifestations et création de circuits de curiosité.

Valérie VANZELE/Maxime LETANG présentent le compte-rendu des actions menées et à venir par le SIVOSC de l'école intercommunale des Rives de L'Yonne. Un chantier participatif de nettoyage de l'école est organisé le vendredi 28 août 2026 et samedi 29 août 2026. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! S'adresser à la mairie pour s'inscrire.

Jean-Michel GODEFROY informe que :

- les travaux de réfection d'une partie du mur de la mare des Champs Gras débuteront mardi 21 juillet 2026.
- que la société EUROVIA se déplacera le jeudi 23 juillet afin de planifier la fin des travaux bourg du bas (finition des trottoirs) et envisager la réfection de la Place Saint Nicolas.

Nicole BOUDIN souhaite une réunion début septembre afin de planifier les actions à mener.

Madame La Maire lève la séance à 19h40.

TABLES DES DELIBERATIONS :

Délibération 2026/044 : Renouvellement des membres du conseil au sein du comité consultatif des sapeurs-pompiers.

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	La Maire
	M Maxime LETANG	Mme Gérardine MICAUD